



HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE :

De 0 à 100 000 € :	5 000 € HT
De 100 001 € à 400 000 € :	5% HT du prix net vendeur
400 001 € et + :	4,5% HT du prix net vendeur

HONORAIRES DE LOCATIONS HABITATIONS:

Honoraires :	Selon barème local en vigueur de 8 à 12 €/m2 TTC
Etat des lieux :	3€/m2 TTC

HONORAIRES DE LOCATIONS LOCAUX COMMERCIAUX:

Honoraires :	12% HT du loyer annuel
--------------	------------------------